

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.
7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 32 — matin, Express-Poste.
9 — — — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — matin, Omnibus.
6 — 43 — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

M. le marquis Massimo d'Azeglio est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sardaigne près la cour de France. MM. le chevalier Nigra, chef de cabinet de M. le comte de Cavour, et le marquis Eynard de Cavour, accompagneront Son Excellence comme secrétaires particuliers.

Nous croyons savoir que M. le marquis de Villamarina, actuellement ambassadeur de Piémont en France, et qui appartient à l'armée comme colonel de cavalerie, a désiré continuer sa carrière militaire.

La *Correspondance autrichienne*, dans un article que nous ne connaissons encore que par analyse, annonce que le cabinet de Vienne a renoncé à la condition *sine qua non*, qu'elle avait d'abord posée comme devant être le premier acte du congrès, à savoir le désarmement préalable du Piémont.

L'Autriche a proposé de faire précéder le congrès d'un désarmement général.

C'est, on le voit, ce que nous avons annoncé hier, et nous avons toute raison de croire que l'on s'est définitivement entendu sur les conditions préalables de la réunion du congrès.

La *Gazette prussienne* annonce également que la question venait d'entrer dans une phase nouvelle ; que les tentatives des puissances médiatrices ne pouvaient être considérées comme terminées, et qu'on pouvait, au contraire, conserver l'espoir d'arriver à un arrangement.

Le *Morning-Post*, de son côté, contient des déclarations identiques : le cabinet de Vienne, assure-t-il, n'insiste plus pour le désarmement du Piémont comme condition de la réunion du congrès. L'Autriche désire que le congrès se réunisse dans un bref délai, et elle serait disposée à accepter des conditions « non humiliantes. »

Le congrès va donc se réunir, il n'est plus permis d'en douter ; il est également permis d'espérer que la conservation de la paix européenne sortira de ses délibérations.

Quant au siège du futur congrès, il paraît décidé

que ce sera Carlsruhe. Les plénipotentiaires résideraient à Baden-Baden.

M. Disraëli, dans la séance des communes de lundi, a annoncé que vendredi prochain il ferait à la chambre une communication officielle au sujet des relations extérieures. Nous pensons en avoir assez dit pour faire pressentir quelle sera la teneur de cette communication.

La *Gazette de Milan*, du 9 avril, publie la note suivante :

« Les journaux d'outre-Tessin, que nous recevons aujourd'hui, publient un ordre du jour à l'armée I. et R. (impériale et royale), attribué à S. Exc. le commandant de la 2^e armée, général d'artillerie, comte Giulay.

« Nous sommes autorisés à déclarer que cette proclamation est apocryphe et de pure invention. »

Il paraît en effet acquis aujourd'hui qu'il n'y a pas eu d'ordre du jour affiché officiellement. Le comte Giulay, à la revue qu'il a passée, le 6 avril, a harangué les troupes et se serait servi d'expressions très-agressives envers le Piémont. Les paroles du général en chef avaient été ensuite officiellement imprimées et distribuées aux troupes, et c'est ainsi que plusieurs exemplaires ont pu être envoyés de Milan à Turin.

Les espérances que l'on avait conçues en Italie de voir la Toscane faire cause commune avec le Piémont semblent s'être augmentées par suite de la démission probable de M. Landucci, qui représente dans le cabinet la politique autrichienne. Si M. Landucci se retire en effet des affaires, sa retraite prouvera que la fraction patriotique du ministère aurait réussi à prendre le dessus.

Les nouvelles de Naples continuent de représenter l'état de santé du roi comme des plus graves. On considère à ce qu'il paraît, la maladie de Sa Majesté napolitaine comme incurable, et l'on se préoccuperait déjà d'un changement de règne, avec d'autant plus d'anxiété que les circonstances sont plus difficiles. Nous donnons sous toutes réserves

ces informations, qui nous sont fournies par une correspondance étrangère.

On nous écrit de Washington que l'administration vient de souscrire au projet proposé par le gouvernement français, relativement au droit de visite.

Si nous en croyons notre correspondant, ce droit consisterait simplement dans l'examen amical des navires, dans le cas où il y aurait soupçon de traite. L'administration fédérale se serait réservé le droit de demander compte de tout ce qui pourrait être commis de contraire à la convention.

On ne croyait pas à Washington à l'existence d'une expédition organisée contre Cuba. — Charles Bousquet. (Le Pays).

Des nouvelles de Tourane nous apprennent que l'expédition contre Saïgon, partie le 11 février, se composait des deux transports à vapeur la *Saône* et la *Dordogne*, des deux navires vivriers le *Canrobert* et la *Ville de Bâle*, et de la corvette à vapeur le *Phlégeon*, portant le pavillon amiral.

Quelques jours avant le départ de cette division, l'expédition envoyée en reconnaissance dans la rivière de Hué était revenue à Tourane après avoir accompli sa mission.

Elle avait eu quelques engagements avec les forts et les batteries de côte élevés sur le littoral, et avait pu remonter assez haut dans le fleuve pour se rendre compte de la véritable situation des choses.

L'estacade établie en travers de la rivière est un travail bien conçu, mais comme il est situé à environ quatre cents mètres de l'entrée du port, dans une plaine magnifique, il sera facile d'opérer le débarquement avant d'arriver sur ce point et de tourner les ouvrages qui défendent cette estacade. En dehors et dans le sud de la ville, l'ennemi a formé un vaste camp où se trouve l'armée annamite.

Quelques ouvrages de campagne défendent ce camp qui, par une circonstance favorable pour les alliés, se trouve assez éloigné de la place et n'est pas relié avec elle. Quant aux anciennes fortifications, on a essayé de les réparer, mais ce travail, mal dirigé, n'est pas en rapport avec le système primitif.

On a seulement augmenté leur armement avec des pièces qui, pour la plupart, paraissent anciennes. En somme,

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Deuxième Partie.

(Suite.)

Après le dîner, Stéphane parut rêveur, soucieux. Il ne songeait plus à badiner avec Henri, ni à tailler ses crayons pour faire quelque croquis. Il avait une pensée qui lui venait sans cesse sur les lèvres, et qu'il retenait par un reste d'égards. La jeune femme s'aperçut aisément de cette disposition d'esprit.

— Mon ami, dit-elle, si tu es las d'avoir tant travaillé, ne te gêne pas pour nous, et va faire une promenade. Il serait bon d'aller voir ton ami M. Arnaud, et de lui reporter son billet avec tous nos remerciements.

Cette proposition, qui naguère l'eût charmé, plut médiocrement à Stéphane. Il garda un moment le silence, puis répondit :

— Non, ce n'est pas cela que je voudrais. D'abord Bénédicte est très-rarement chez lui le soir. J'aurais un autre désir, mais je n'ose te l'exprimer. C'est de l'égoïsme.

— N'hésite pas, si j'ai ta confiance.

— O ma bonne Célestine !... s'écria Delaunay, attendri. C'était mal... Je resterai.

Il courut prendre ses crayons et son carton d'esquisses. Célestine l'arrêta.

— Je tiens absolument à savoir ce que tu désirais. Mon Stéphane ne peut rien vouloir que d'honorable.

Stéphane la regarda comme dans leurs beaux jours. Il lui retrouva son auréole d'ange et la baisa au front.

— Excellente creature !... murmura-t-il.

Et il soupira, comme si ce soupir chassait une mauvaise pensée.

— Eh bien ! mon ami, j'attends ton aveu.

— C'était une fantaisie... d'artiste. Je songeais à aller à l'Opéra où l'on joue *Robert*. Je ne connais pas ce chef-d'œuvre.

— Ce n'est que cela !... Tu m'avais fait peur. Vas-y, Stéphane, et amuse-toi bien.

— Mais toi, Célestine, est-ce que tu ne m'y accompagneras pas ?

Célestine lui montra du doigt Henri.

— Voilà mon spectacle à moi, dit-elle.

— Mais tu t'ennuieras ?

— Avec mon petit compagnon, je ne m'ennuie jamais.

— Vraiment, tu es ingénieuse à lever toutes les difficultés. J'accepte, mais ce sera pour une fois, je te le promets.

— Ecoute bien, Stéphane. Lorsque tu m'as épousée, moi,

pauvre fille d'un capitaine retraité, je n'avais d'autre dot que ma soumission et mon dévouement. Ce jour-là, à l'autel, devant Dieu qui entendait mon serment, je me suis promis de ne jamais te contrarier en rien, de ne te faire aucune opposition, de ne te causer aucun chagrin. Ce n'est pas ce soir que je commencerai. Je me fie à ton honneur, tu es juge et maître de tes actions. Si tu continues de m'aimer, ce sera volontaire. Je ne t'impose pas plus l'affection que la dépendance. Quoi qu'il arrive, toujours je serai la même. Maintenant, mon ami, agis sans crainte. Ton désir te poussait à assister à cette représentation ; tu fais bien : un artiste se retrempe au milieu du mouvement et de l'éclat du monde.

Il y eut chez Stéphane un vague remords, qui fut près de le retenir ; mais l'irrésistible tentation prit le dessus et l'entraîna. Dans la journée, il avait entendu Maria parler de l'Opéra, et c'était Maria qu'il voulait entrevoir au milieu de ce nimbe de beauté que donne l'animation du soir.

L'artiste mit son habit noir qui sortait de l'armoire deux ou trois fois seulement chaque année, et il partit, le cœur palpitant.

Neuf heures étaient sonnées sans que le marquis fût venu chercher Maria. A la veille d'un duel, ayant bien des dispositions à prendre, Félix ne pouvait décemment s'éloigner de l'hôtel où M^{me} de Montglars était restée avec Emma, afin de lui tenir compagnie.

Tandis qu'à l'hôtel on causait avec cette inquiétude,

la ville de Hué ne saurait opposer aux alliés une résistance bien sérieuse.

C'est dans la seconde quinzaine de ce mois que doit avoir lieu l'opération décisive. La prise de Hué aura pour l'influence de la France en Asie un retentissement considérable. Quant à l'expédition contre Saïgon, le commandant en chef a voulu utiliser le temps par une diversion puissante en s'emparant d'un pays qui offrira aux alliés de grandes ressources et on lui trouvera une population très-sympathique.

Le 11, un avis reçu de la côte avait signalé dans le Nord un convoi de jonques suspectes. Le *Péi-Ho*, accompagné de deux canonnières, avait repris la mer pour aller croiser dans la direction signalée. En l'absence de l'amiral, c'est M. Raynaud, capitaine de vaisseau, commandant de la *Némésis*, qui commande la division navale. — A. Renault. (Le Pays.)

INDE. — Les nouvelles les plus récentes de l'Inde, en date du 8 mars, annoncent que presque partout les derniers débris des corps révoltés cherchent à se soumettre ou à se retirer dans l'Inde anglaise. Toutefois, dans le Bundelcund et à Rewa, ils ont encore attaqué le camp des ingénieurs du chemin de fer de Jobbulpore. Voici, du reste, le résumé détaillé des événements accomplis jusqu'aux dernières dates.

Dans l'Oude, tout est tranquille. La colonne sous les ordres du brigadier Horsford a repassé la frontière du Népal, et les troupes qui la composaient ont pris en partie leurs quartiers d'été. Les rebelles commandés par Nana-Sahib et la Begou ont traversé la rivière Gonduck, près de la frontière du Népal, et paraissent se diriger vers l'est.

Les derniers rapports officiels de Lucknow annoncent que le nombre des forts détruits ou en état de démolition est de 948; 589 canons et 1,053,889 armes de toutes sortes ont été recueillis, et 6,000 cipayes se sont rendus sous la condition des grâces accordées mentionnées dans la proclamation de la reine.

De l'Inde centrale on annonce que Tantia-Topée, sous le nom de Ram-Singh, a quitté le camp des révoltés près de Bikaner, et que, suivi de dix chefs et de trois cents soldats, il a rejoint Rajah-Maun-Singh à Narwar, sur le territoire du Seinde. On croyait qu'il avait l'intention de se rendre à Jaloun, dans le Bundelcund.

Le corps principal des rebelles, sous les ordres de Feroze-Shah, du rao et du nawab de Cummorah, se dirigeait vers les jungles de Banswarra. Ils avaient été repoussés des défilés de Jeptee, avec perte d'un de leurs chefs, par un bataillon de Mairwaira posté sur ce pont. Les fuyards, au nombre de trois mille y compris les non-combattants, étaient serrés de près par le brigadier Somerset, auquel des ouvertures de soumission avaient été faites par leur principal chef. Trois cents cavaliers commandés par Paezoor Allee, le principal officier de Feroze-Shah, se sont rendus à Simput le 27 février.

Une bande de rebelles, sous le commandement de Fuzund-Allee et de Bunmurt-Sing, a surpris, à Etwah, le camp des ingénieurs chargés de la direction des travaux de la ligne de fer de Jobbulpore. Deux d'entre eux, MM. Evans et Limnel, ont été tués. Le troisième, M. Campbell, a pu s'échapper et s'est réfugié à Manickpore.

Le général Whitlock a fait partir immédiatement de Nagode trois colonnes à la poursuite des assaillants, et une quatrième colonne a été également expédiée de Banda dans le même but.

Les dépêches du Punjab, des provinces du nord-ouest et du Bengale, ne signalent rien d'important. — A. Gandon. (Le Pays.)

FAITS DIVERS.

Une femme est morte samedi à Aire (Ardennes), empoisonnée, dit-on, par des moules. Des symp-

tômes de maladie, provenant de la même cause, se sont aussi produits ce jour-là à Dunkerque, sans avoir cependant des suites aussi funestes. Voici ce que dit à ce sujet le journal de cette ville :

« Quelques personnes se sont trouvées indisposées, à Dunkerque, après avoir mangé des moules vendues sur le marché. Nous en donnons avis, pour que l'on opère la cuisson de ce mets douteux avec certains modes d'épreuves qui servent à faire connaître la bonne ou la mauvaise qualité des moules.

» On met, par exemple, dans le bouillon, une cuiller d'argent; si elle reste nette, c'est que l'aliment est sain; si, au contraire, elle devient noire, il faut bien se garder de toucher au mets. Dès que l'on se sent malade, le moyen le plus direct et le plus indispensable, c'est de provoquer les vomissements, même avant d'avoir près de soi le docteur, que l'on ne trouve pas toujours de suite. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

CLASSE DE 1858.

Répartition entre les cantons de l'arrondissement de Saumur, proportionnellement au nombre des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage.

CANTONS.	NOMBRE d'inscrits.	Contingent à fournir.
Doné	109	36
Gennes	77	25
Montreuil-Bellay	84	27
Saumur (nord-est)	82	27
Saumur (nord-ouest)	76	25
Saumur (sud)	140	46
Vihiers	187	61

Itinéraire du Conseil de Révision dans l'arrondissement.

CANTONS à EXAMINER.	LIEUX où se fera L'EXAMEN.	JOUR ET HEURE de L'EXAMEN.
Saumur (N.-E.)	Saumur	Mardi 3 mai, à 10 h.
Montreuil-Bellay	Montreuil-B.	id. à 2 h. 1/2.
Saumur (N.-O.)	Saumur	Mercr. 4 mai, à 10 h.
Doné	Doné	id. à 2 h. 1/2.
Saumur (Sud)	Saumur	Jeudi 5 mai, à 10 h.
Jeunes gens détenus appartenant à divers départements	Fontevraull.	Jeudi 5 mai, à 3 h.
Gennes	Gennes	Vend. 6 m. à 8 h. 1/2.
Ajournés et admission des remplaçants ou substituants, et formation de la liste du contingent départemental.	Angers, Préf.	Jeudi 26 mai, à midi.
Ajournés et exonération des jeunes soldats ayant versé le prix de cette exonération, avant le même jour.	id.	Mercr. 1 ^{er} juin, à midi.
Idem. — De ceux ayant versé le 6 au plus tard.	id.	Mardi 7 juin, à midi.

Sous aucun prétexte, les jeunes gens étrangers au département de Maine-et-Loire, régulièrement

autorisés à s'y faire examiner, ne pourront être visités ailleurs qu'au chef-lieu, et ils devront être munis de leurs passeports ou de leurs livrets d'ouvriers, lorsqu'ils se présenteront devant le Conseil de révision.

Les séances du Conseil commenceront très-exactement aux heures indiquées; il importe que les jeunes gens convoqués ou leurs mandataires, en cas d'absence, soient présents dès le commencement de l'opération, faute de quoi ils pourraient être déclarés propres au service militaire et dirigés sur un corps de l'armée, quels que fussent d'ailleurs leurs droits à l'exemption.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

VARIÉTÉS.

SOULOUQUE.

Les derniers événements qui se sont accomplis à Haïti ont fixé un moment l'attention de l'Europe sur l'empereur Soulouque. Hâtons-nous de dire un mot du souverain détrôné, pendant que l'on parle encore un peu de lui. Dans quelques jours, quelques semaines au plus, il ne sera plus question de lui que des présidents Christophe, Boyer, Pétion, Pierrot et Riché, qui l'ont précédé dans le gouvernement d'Haïti.

Soulouque est né en 1786, à Saint-Domingue, sur l'habitation d'un Français nommé Viallet, lequel vivait encore lorsque son ancien esclave fut nommé, ou plutôt se nomma empereur, en 1849, sous le nom de Faustin I^{er}.

L'ex-empereur d'Haïti avait soixante-trois ans à l'époque de son couronnement; il en a aujourd'hui soixante-troize. Son premier soin, sa première pensée, en arrivant au trône, fut de créer des ordres militaires et d'organiser une noblesse. Parmi ces gentilshommes de nouvelle fabrique, figuraient le grand-paennetier de l'empire, duc de la Limonade; le bibliothécaire-général de l'empire, comte de Coupe-Haleioe; le grand-chambellan, comte du Grand-Gosier; le commandant de gendarmerie, comte du Numéro-Deux; le commandant de la division du sud, duc de l'Anse-à-Veau, et le directeur-général du génie militaire, comte de la Seringue.

Avec une telle noblesse, on devait être grand; avec une armée comme l'armée impériale d'Haïti, on devait se croire invincible, et cependant on a été battu et détrôné. Il est vrai que ce n'a pas été sans de terribles combats, comme vous allez voir.

L'ambition de Soulouque avait toujours été de conquérir la république dominicaine et de fonder l'unité d'Haïti. Sous prétexte que l'ancienne Saint-Domingue française et la colonie espagnole, transformée aujourd'hui en république dominicaine, ne firent autrefois qu'un seul et même Etat, Soulouque trouvait la séparation anormale et ne rêvait qu'aux moyens de remettre les choses dans leur état primitif.

Aussi, chaque année, au printemps, ne manquait-il jamais de rassembler ses troupes et de s'en aller en guerre.

L'armée haïtienne, qui s'élève à 30,000 hommes, sur les cadres, en réalité à 8 ou 10,000 soldats en ligne, quittait Port-au-Prince vers la fin de mars. Les guerriers noirs ne péchent pas généralement

cette anxiété qui précède les grandes crises, Maria s'impatientait d'attendre. On ne l'y avait pas habituée. Un moment elle fut tentée de faire atteler et de se rendre seule soit à l'Opéra, soit à quelque autre théâtre. Mais elle était lasse de spectacle, et elle bailla à la pensée du plaisir qu'elle subirait.

Tout-à-coup une idée lui vint, une de ces idées qui illuminent l'esprit. Sans se donner le temps de changer de toilette, elle prit sous le bras une grosse boîte qu'elle avait fait acheter dans la matinée, et traversa son appartement, en disant à Sophie :

— Si le marquis arrive, vous lui répondez que je suis sortie.

Elle monta d'un trait les trois étages qui la séparaient du logis de l'artiste. Au deuxième, elle avait rencontré M. Blémont, qui lui avait dit avec son sourire en dessous :

— Où allez-vous ainsi, charmante dame ?

— Chez M. Delaunay.

— Tiens, tiens. Il a de la chance notre petit peintre. Vous lui trouvez du talent ?

— Beaucoup.

— C'est prodigieux, je ne l'aurais pas cru.

— Oh! il faudra bien que je le lance!... C'est un idéal que sa femme!

— Tiens, tiens, vous vous intéressez à sa femme ?

— Comme vous sans doute, Monsieur, qui avez si bon cœur!

M. Blémont accepta ce compliment en saluant; mais il en sentit l'ironie.

— Que je ne vous arrête pas, dit-il; je rentre en chanté....

— Vous aurez probablement gagné à la Bourse.

— Je n'y mets jamais les pieds, par principes.... et par prudence. Ma joie vient de la chute du ministère. Le ministère est tombé! C'est bien consolant.

— Ça m'est fort égal!

— Ça ne m'est pas égal à moi. Des gens indignes, corrupteurs, des hommes sans discernement, qui me refusaient la croix!...

— Ah! je conçois. Bonsoir, Monsieur. Bonne chance avec les nouveaux ministres!

— Je ne négligerai rien. Quand on a des droits c'est une duperie de ne pas les faire valoir.

Délibéré de cet importun, Maria avait repris sa course aérienne. En un instant elle fut arrivée devant la porte de Delaunay. Elle frappa vivement.

— Qui est là? demanda Célestine, étonnée, et croyant d'abord que son mari revenait avant la fin de la représentation.

— C'est moi, ma chère voisine, M^{me} de Rochemore.

— Entrez, Madame, dit Célestine en ouvrant la porte.

La jeune femme recula stupéfaite à la vue de Maria en costume de bal, robe de gaze rose par-dessus une robe de taffetas d'Italie, bracelet serpent aux yeux de rubis,

fil de perles avec agrafes de diamants, gants blancs et souliers de satin.

— Est-ce que je rêve? demanda-t-elle. Vous, Madame, en si brillante toilette! Ici, à cette heure!

— Oui, c'est moi, ma chère Madame Delaunay. Vous aurez bientôt l'explication de ma visite. Mais d'abord, permettez-moi d'embrasser votre petit mignon.

— J'allais le coucher.

— J'en aurais eu du regret, car j'ai songé à lui. Bonsoir, monsieur Henri.

L'enfant, qui s'était caché derrière sa mère, disait en montrant Maria :

— La belle Madame!...

— Mon ami, voilà des soldats de bois qui sont gentils comme vous.

En même temps Maria fit sauter le couvercle et posa la boîte sur la table.

Henri jeta des cris de joie, et aussitôt, sans penser au sommeil, il se mit à extraire un à un ses soldats de leur enveloppe, et à les considérer, les retourner, les montrer successivement à Célestine qui souriait, puis à les ranger avec une certaine symétrie. La table en était couverte. Les bataillons de Français, d'Anglais et de Prussiens se suivaient tant bien que mal, officiers avec soldats, cavaliers avec fantassins. Il y avait jusqu'à des canons et des tentes, il a fallu que Célestine donnât force explications au petit général, qui était infatigable dans le rangement de ses troupes.

par l'enthousiasme belliqueux. Ils savent par expérience, et surtout par oui dire, qu'il n'y a que des horions à récolter sur le champ de bataille.

Après quinze jours ou trois semaines de marches à travers des montagnes, des forêts, des ravins et des marécages, où il n'existe aucune trace de route, les plus courageux et les plus robustes de l'armée expéditionnaire arrivaient sur les frontières dominicaines. Seulement, les provisions étaient épuisées, les armes et les munitions perdues, et les costumes en loques. Il restait encore deux ou trois canons avec leurs affûts; on s'en servait pour tirer des salves, afin d'annoncer à l'île et au monde qu'on venait de prendre possession de Santo-Domingo. Après quoi, on revenait victorieux à Port-au-Prince, où l'on chantait un *Te Deum* en réjouissance de cette glorieuse campagne.

De leur côté, les Dominicains, avertis par les salves de l'artillerie de la présence de l'ennemi, venaient à sa rencontre, dès qu'ils étaient assurés de son départ. Ils le suivaient à leur tour, comme autrefois Alais suivait Gomez, à une distance respectueuse. Après lui avoir ainsi fait la conduite un bout de chemin, ils reprenaient la route de la capitale, chargés de tous les trophées qu'ils avaient pu ramasser sur les pas de l'ennemi.

Dans ces campagnes mémorables, dit un Français qui a passé six mois à Haïti, il est rare que les deux armées s'aperçoivent. Une fois, cependant, les dispositions avaient été si mal prises des deux côtés, que 3 ou 400 Haïtiens, débouchant tout-à-coup dans une clairière, se trouvèrent nez à nez avec à peu près autant de Dominicains. Les deux troupes, rivalisant d'intrépidité avec leurs chefs, tombèrent l'une sur l'autre à coups de poing.

Il paraît que cette bataille, célèbre sous le nom de Las-Carreras, ne fut pas favorable aux Haïtiens, et que dans leur déroute ils perdirent un homme écrasé par les fuyards qui lui passèrent sur le corps. On dit pourtant que c'est à la suite de ce brillant fait d'armes que Soulouque crut devoir se proclamer empereur. Il est vrai que le général Santana, qui commandait les Dominicains, reçut de son côté le titre de « général en chef des armées de la république dominicaine, libérateur de la patrie. »

Dans le commencement, ces expéditions annuelles, bien qu'assez peu meurtrières, mettaient en émoi la population paisible d'Haïti. Le consul de France, M. Reybaud, fit des remontrances à Soulouque; il lui parla vaguement d'un avis à vapeur français qui, dans un moment de mauvaise humeur, pourrait bien bombarder Port-au-Prince; bref, il finit par décider le belliqueux monarque à borner désormais ses campagnes périodiques à des promenades militaires.

Il est bon de dire que M. Reybaud était l'épouvantail de Soulouque. Grâce à l'énergie déployée par cet honorable fonctionnaire, dans plusieurs circonstances graves, il faisait de Faustin I^{er} à peu près tout ce qu'il voulait. Il est même arrivé, chose merveilleuse, à faire payer presque exactement les intérêts de l'emprunt d'Haïti, et les termes échus de l'indemnité de Saint-Domingue.

Toutes les fois qu'un Français avait sujet de se plaindre des autorités haïtiennes, voire même d'un simple citoyen d'Haïti, on était sûr de voir arriver au palais impérial le terrible consul.

— Vous êtes vraiment trop bonne, ... dit M^{me} Delaunay. C'est le gâter. Ses autres jouets seront abandonnés.

— J'espère que vous me permettrez de m'occuper de ses plaisirs.

Célestine hésita. Opposer un refus eût été chose dure. Et cependant il lui répugnait d'accepter des cadeaux. Mais elle avait la tolérance de la véritable vertu, et elle se promit en ce moment de ne pas faire sentir à sa visiteuse la distance énorme qui séparait la courtisane luxueuse de la mère de famille pauvre.

— Je vous ai promis une explication, reprit Maria. La voici. Je devais aller ce soir à l'Opéra...

— A l'Opéra?... mon mari y est!

— Ah!

Les deux femmes eurent peut-être la même pensée. — Y serait-il allé pour elle?

— Y serait-il allé pour moi?

Mais Célestine rougit d'avoir pu soupçonner Stéphane, et Maria, qui ne cessait de contempler Célestine avec attendrissement, repoussant une idée désagréable pour elle, qui, précisément, lassée d'hommages, était venue chercher auprès de la paisible ménagère une oasis de calme et d'oubli.

— S'il ne connaît pas Robert, dit M^{me} de Rochemore, je conçois sa curiosité: Robert est une œuvre admirable. La personne qui devait me conduire au théâtre m'a manqué de parole. Après avoir attendu vainement, j'ai eu l'inspiration de monter chez vous. Je n'ai même pas pris

— Empereur Soulouque, disait M. Reybaud, en se posant calmement devant le monarque, on vient encore de molester un de mes nationaux. Vous savez ce qui m'amène.

— Hélas! consul, j'ai appris ce malheur, et je me disposais à faire fusiller le coupable.

— Sans doute, vous êtes libre de faire fusiller l'insolent, mais cela ne suffit pas; il en coûte plus cher pour maltraiter un Français. Il faut, à la réparation que vous offrez, joindre une petite indemnité.

— Oh! consul, pas cette fois! c'est à peine si j'ai en caisse de quoi payer mes soldats.

— J'en suis fâché, mais si demain je n'ai pas deux mille piastres, j'enverrai prévenir le capitaine Barbaroux. (Nous saurons tout-à-l'heure ce que c'est que le capitaine Barbaroux.)

Mon bon consul! deux mille piastres pour un petit coup de crosse de fusil! il n'y a pas de conscience. Diminuez quelque chose.

— Deux mille piastres ou le capitaine Barbaroux. C'est mon dernier mot. Adieu, Empereur.

Soulouque, qui savait par expérience qu'il n'y avait rien à gagner avec l'impitoyable consul, s'exécutait en gémissant, mais il s'exécutait. C'est grâce à cette petite scène, répétée de temps en temps, que les Français sont aujourd'hui respectés comme des fétiches à Haïti.

Il est vrai que l'on maudit tout bas M. Reybaud et le capitaine Barbaroux.

Mais, qu'est-ce donc que ce capitaine Barbaroux? M. Barbaroux était capitaine de frégate en 1848, lors des événements qui ensanglantèrent Saint-Domingue. Il s'était rendu à Port-au-Prince pour protéger les sujets français et leur offrir au besoin un asile sur son bâtiment. Un soir qu'il retournait à bord, on tira sur lui un coup de pistolet presque à bout portant. La balle, heureusement, s'aplatit sur son hausse-col. L'assassin s'enfuit, mais pas assez rapidement pour que le capitaine ne pût voir sa figure au clair de la lune. « Voilà un drôle que je retrouverai, » se dit le capitaine en rajustant son hausse-col.

En effet, quelques jours après, en descendant à terre, il crut reconnaître son homme, assis sur le quai, au milieu de plusieurs autres noirs. Apercevant l'officier qui venait droit à lui, l'individu essaya de se sauver. Mais M. Barbaroux, qui était un colosse non moins agile que robuste, l'eût bientôt rattrapé. Il l'empoigna par le collet, le ramena à sa baleinière et retourna avec lui à son bord; après l'avoir fait attacher à une vergue, afin que ses compagnons, restés ébahis sur le rivage, pussent bien le voir, il lui fit administrer la plus belle volée de coups de cordes qui, de mémoire de mousse, se soit donnée à bord d'un navire. L'opération terminée, il le fit reconduire à terre avec tous les égards dus à ses malheurs.

Comme le désirait Barbaroux, la correction avait été vue. D'ailleurs, le patient arrivé sur la plage, et tout en se frottant la partie lésée, eut bientôt rassemblé un auditoire qui frémit d'indignation en apprenant de quelle manière on avait osé traiter un citoyen d'Haïti. Après une tumultueuse délibération sur le parti à prendre, il fut résolu qu'on demanderait raison au capitaine de l'insulte qu'il venait de faire à tous les Haïtiens présents.

le temps de me déshabiller, et je vous serai reconnaissante de vouloir bien me recevoir ainsi.

— Mon Dieu! vous vous ennuierez avec moi, Madame. Je ne sais pas causer. Mon mari regrettera d'avoir été absent.

— Et moi, je ne regrette pas qu'il soit dehors. J'en serai plus libre pour vous parler...

Démêlant une certaine crainte dans les regards de Célestine, Maria s'empressa d'ajouter:

— Oh! rassurez-vous, chère Madame. Mes confidences ne seraient pas de celles qui pourraient offenser votre esprit chaste et réservé.

— J'y compte, dit Célestine; mais déjà je vous ai appréciée sous ce rapport.

— Maman, maman, s'écria Henri, les *bonhommes* sont tous tombés!

— Ramasse-les.

— Oui, dit-il gravement, je vais les ramasser.

— Tu n'as pas envie de dormir!

— Non! non!... pas dormir!

— Laissez-le..., pour moi... une fois par hasard.

— Vous ne regretterez pas votre soirée d'Opéra?

Maria leva les mains.

— La regretter? Je suis heureuse, au contraire, d'en être débarrassée. On finit par se fatiguer de cette vie de faste et d'agitation. J'ai voulu la connaître, j'ai voulu échanger le calme, qui me semblait monotone, contre le mouvement et les aventures. Et souvent je me suis prise

Cinq ou six d'entre eux se disputèrent à qui entrerait le premier en lice avec l'audacieux commandant. Un héraut fut sur-le-champ dépêché à bord du brick pour porter le cartel.

On imagine quels cris de colère poussèrent ceux-là restés sur le quai, quand ils aperçurent leur parlementaire subissant à son tour la même correction que le coupable. Mais, quelle ne fut pas leur stupeur, quand ils virent ensuite le capitaine descendre avec le patient dans une embarcation, aborder à quelques pas d'eux, ordonner aux matelots de retourner à bord, et seul, son sabre sous le bras, se diriger tranquillement vers le groupe menaçant. Les belliqueux patriotes se rangèrent respectueusement pour le laisser passer.

Le jour même, Soulouque sut toute l'affaire. « Le commandant Barbaroux, c'est le diable! dit-il à M. Reybaud.

— Hélas! Sire, ils sont tous comme cela, répondit le consul. Il faut en prendre son parti et ne pas les contrarier.

Soulouque se l'est tenu pour dit. La vue d'un navire français qui arrive avec un capitaine Barbaroux quelconque lui inspirait le plus grand respect; il le manifestait par des salves de coups de canon qui coûtaient presque toujours la vie, ou tout au moins un membre, à quelques-uns de ses artilleurs.

Aujourd'hui l'empereur Soulouque a abdiqué sans crainte, comme il avait gouverné sans peur. Il n'a plus de couronne, mais il lui reste une vingtaine de millions.

Avec la moitié de son capital, il peut acheter quatre principautés allemandes; avec son revenu d'une année, il peut devenir prince de Monaco. — C. Laurent.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 13 avril. — Le *Times* annonce l'envoi de Portsmouth à Jersey du 1^{er} bataillon du 15^e d'infanterie et aussi le transport à Guernesey de toute l'artillerie de Sheerness. A Sheerness, on prépare, ajoute le *Times*, des casernes pour recevoir des troupes, et le gouvernement a envoyé l'ordre, par le télégraphe, de poursuivre activement les travaux maritimes.

Samedi prochain, un grand meeting, ayant pour objet les moyens de défense à opposer à une descente en Angleterre, doit avoir lieu à Londres, sous la présidence de sir Charles Napier.

Marseille, 13 avril. — Le bruit s'est accrédité, à Constantinople, que le grand-duc Michel, frère du Czar, a visité le colonel Couza. — Havas.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Maison centrale de Fontevault.

ADJUDICATION.

Le samedi 30 avril courant, heure de midi, il sera procédé, par M. le Sous-Préfet de Saumur, dans une des salles de la Sous-Préfecture, à l'adjudication de la fourniture de 25,000 kilogrammes

à jeter un regard en arrière avec regret, en avant avec effroi. Je me demandais où j'allais ainsi. Je calculais tant d'heures données à des désœuvrés, à des sots, et perdues dans des plaisirs qui finissent par produire la satiété. Je tentais de résister à cet entraînement, de sortir d'un cercle bruyant et de me recueillir. Les amis revenaient avec leurs paroles banales, avec leurs propositions pressantes; le luxe avec ses séductions enivrantes. Ah! qu'il est difficile de quitter une voie où l'on s'est lancé sans réflexion! On va, on va toujours, jusqu'à ce qu'on tombe. Arrêtez-vous donc lorsque tant de voix vous appellent, vous sollicitent, vous flattent, lorsqu'on a aussi un combat à soutenir contre tant de rivalités!... Mais croyez-moi, chère Madame Delaunay, et accordez-moi un peu de pitié: le bonheur m'est inconnu. J'ai commencé la vie dans les orages; je n'ai pas trouvé d'abord la sympathie tendre et indulgente dont j'avais besoin. Qui sait? si j'avais eu pour me diriger et me soutenir un bon Stéphane, j'eusse peut-être évité bien des fautes. J'ai été en butte aux soupçons quand j'étais pure, aux duretés quand j'étais douce, aux amertumes quand j'étais sans fiel; je me suis révoltée, et la révolte m'a perdue. Ah! j'avais besoin de vous faire ces confidences, et de me relever ainsi un peu à vos yeux. Et quel bien j'éprouverais si vous me disiez que... vous ne me méprisez pas!

(La suite au prochain numéro.)

de chanvre de la Sarthe, de la récolte de 1858, à livrer à la régie économique de la Maison centrale de Fontevrauld.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges, approuvé par décision de S. Exc. le ministre de l'intérieur en date du 19 mars dernier, et du règlement du 31 juillet 1852, et de l'échantillon type, à la Préfecture (troisième division, bureau des prisons), au Secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, et à l'Economat de la Maison centrale de Fontevrauld.

Le dentifrice à la mode est sans contredit l'EAU DE PHILIPPE; rien de plus suave au goût, de plus agréable à l'œil, de plus essentiel comme hygiène. Cette eau préserve des douleurs de dents, les blanchit, détruit le tartre, arrête la carie, fortifie les gencives et laisse à la bouche un parfum exquis. Prix du

flacon : 2 fr. 50. — Pharmacie Philippe, à Paris, rue Saint-Martin, 125; vente en gros, rue d'Enghien, 24. — Dépôt à Saumur chez M. Balzeau, coiffeur, rue d'Orléans. (22)

L'ACADÉMIE de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1843, a décerné une médaille d'honneur en argent à M. GEORGÉ, d'Epinala pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PATE PECTORALE, dont les précieuses propriétés pour combattre les RHUMES, enrhumements, catarrhes, asthmes, gripes, etc., avaient été constatées par la commission chargée d'en faire l'examen. (Médaille d'or en 1845.) La PATE PECTORALE DE GEORGÉ, d'Epinal, se fabrique à Paris, 28-30, rue Taitbout. — Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'Etranger. (564)

AVIS aux PROPRIÉTAIRES de CHEVAUX!
Plus de feu! 40 ans de succès!

Le liniment Royer-Michel, d'Aix (Provence), remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écarts, mollettes, faiblesses de jambes, etc. Dépôt : à Angers, chez Menière, ph.; à Cholet, Bontemps, ph. (2)

BOURSE DU 12 AVRIL

3 p. 0/0 hausse 55 cent. — Ferme à 68 00.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 94 75

BOURSE DU 13 AVRIL

5 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 68 00
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 94 75

P. GODET, propriétaire-gérant.

Hospice civil de la ville de Doué.

Etude de M^e CESBRON, notaire à Doué.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION

Qui se fera en l'étude et par le ministère de M^e CESBRON, notaire à Doué, le dimanche 15 mai 1859, à midi.

LES PARCELLES DE TERRE ci-après désignées,

Appartenant à l'Hospice de Doué, et situées, savoir :

1^{re} Commune de la Salle-de-Vihiers, canton de Vihiers.

H. A. C.

1^o Un morceau de terre nommé l'Ouche-de-la-Chapelle, joignant au levant le chemin des Brandières au bourg de la Salle, au couchant l'article ci-après, au nord un chemin, au midi M. du Réau, et contenant. » 13 80

2^o Un morceau de terre en pré, portant le même nom, situé au même canton, joignant au levant l'article ci-dessus, au couchant M. Dubois-Melchior, au midi Payneau et David, au nord un chemin, et contenant. » 15 40

3^o Un morceau de terre, appelé le Champ-des-Gaschet, situé au canton des Saules, joignant au levant un chemin, au couchant le chemin de Gonnoard, au nord M. le Caré, et contenant. » 1 93

2^{me} Commune de Saint-Georges-Châtelaion, canton de Doué.

4^o Un pré, nommé le Pré-de-l'Hôpital, situé près l'Hermitage, joignant au levant le Layon, au couchant un chemin, au nord M. Dubois, et contenant. » 1 05

Total de la contenance : trois hectares vingt-sept ares vingt centiares. » 3 27 20

Mises à prix.

Ces immeubles seront vendus sur les mises à prix ci-après, savoir :

L'article premier de la désignation, au prix de. 430 fr.

L'article deuxième, au prix de. 470 fr.

L'article troisième, au prix de. 4,600 fr.

L'article quatrième, au prix de. 3,400 fr.

S'adresser, pour avoir tous renseignements et prendre connaissance du cahier des charges, à M^e CESBRON, notaire à Doué, qui en est le dépositaire. (187)

M. TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, demande un PREMIER CLERC.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE JULLIARD.

Les créanciers de la faillite du sieur Julliard, marchand à Mollay, commune de Saint-Just-sur-Dive, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 493 du Code de commerce, que la vérification des créances de ladite faillite aura lieu, en la chambre du conseil du Tribunal, le vingt-un avril courant, à 8 heures du matin.

Le Greffier du Tribunal,
E. CORNILLEAU.

(188)

MAISON ET JARDIN
A LOUER

A VENDRE

au Pont-Fouchard,

Occupés par M^{me} veuve Tailbois.

S'adresser à M. SIMON cordonnier, place Bilange. (121)

AVIS.

UNE DAME, connaissant la tenue des livres, désire avoir quelques heures d'écritures dans une maison de commerce.

S'adresser à M^{me} HUBERLON, rue Saint-Jean, n^o 59, au 3^{me}. (116)

A VENDRE

De gré à gré,

UNE PROPRIÉTÉ,

Située dans les communes des Ulmes, Rou et Cizay,

Dépendant de la succession de M^{me} veuve MANDIN,

Et consistant en : maison de maître, bâtiments d'exploitation, servitudes, caves, pressoirs, vignes champêtres et en clos, terres labourables, le tout d'une contenance de 19 hectares 22 ares 50 centiares environ.

S'adresser à M. FOLLIE, propriétaire à Saumur, rue Beaurepaire, et à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (176)

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

PILULES DE VALLET,

Approuvées par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 8 mai 1838, et préparées par l'auteur lui-même.

La vogue dont elles jouissent depuis 20 ans pour guérir les pâles couleurs, les pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques a excité l'envie des contrefacteurs, qui sont allés jusqu'à usurper le nom de l'inventeur. Cette fraude a été condamnée par divers jugements et arrêts.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de ces Pilules, il faut s'assurer que le flacon porte bien la signature Vallet.

Dépôt rue Caumartin, 45, à Paris. A Saumur, chez M. DAMICOURT.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

BELLES ÉCURIES, pouvant contenir six chevaux. — REMISE et PIED-A-TERRÉ, le tout en face de la Sous-Préfecture.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Pour cause de cessation d'affaires définitive,

UNE IMPRIMERIE

Dans une localité de 15 mille âmes, où il s'imprime deux journaux, plusieurs labours, ayant un matériel considérable, deux jolies presses en fer.

Bénéfices nets par an : 4,000 fr. bien justifiés.

Prix : 10,000 fr. — Facilités de paiement.

S'adresser à M. POUPARD, place du Synode, n^o 1, à Saintes (Charente-Inférieure).

POUDRE DE ROGÉ, pour préparer soi-même la Limonade purgative gazeuse, à 50 grammes de citrate de magnésie de Rogé. Cette limonade, approuvée par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 27 mai 1847, est d'un goût très-agréable et purge aussi bien que l'eau de seditz.

La Poudre de Rogé se conserve indéfiniment, ce qui permet d'en avoir toujours chez soi, pour s'en servir au moment du besoin. Elle est adoptée par les premiers médecins de Paris, et d'un usage tout-à-fait populaire.

L'étiquette porte la signature Rogé, inventeur, et l'empreinte des médailles qui lui ont été décernées par le gouvernement. Une instruction est jointe à chaque flacon. — Dépôt à Paris, rue Vivienne, 12; à Saumur, chez M. DAMICOURT.

DRAGÉES ANTI-BLENNORRAGIQUES

de **GUIGON**, pharmacien, 167, rue St-Honoré, à Paris,

Contre les écoulements nouveaux et anciens, même les plus rebelles.

GUÉRISON RADICALE en sept jours, succès infaillible.

Dépôt : à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien. (31)

CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J^e ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt : chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

HISTOIRE DE PARIS

DE SON INFLUENCE EN EUROPE

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,

COMPRENANT

L'HISTOIRE civile, politique, religieuse et monumentale de cette ville, au double point de vue de la formation de l'UNITÉ NATIONALE de la France et des progrès de la civilisation dans l'Europe occidentale,

Cinq volumes in-8 illustrés.

Par A.-I. MEINDRE.

A PARIS, chez l'Auteur, rue de Grenelle-Saint-Germain, 66, et chez MM. DEZOBRY et MAGDELEINE, libraires, rue du Cloître-St-Benoist, 10.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,